

Le gouvernement du Burundi poursuit sa chasse aux opposants

La Croix, 10/05/2016 La Cour suprême a condamné à la prison à vie, 21 des 28 personnes qui comparaissaient devant elle pour leur implication dans le putsch de mai 2015. Les violences se poursuivent au Burundi. Prison à vie pour 21 officiers de l'armée et de la police ayant participé à la tentative de coup d'état des 13 et 14 mai 2015, presque un an jour pour jour. En prononçant cette peine à Gitega, lundi 9 mai, la Cour suprême du Burundi est montrée plus sévère qu'en première instance. Elle a même condamné des prisonniers qui avaient été relaxés en premier jugement.

Une sentence plus lourde La Cour suprême n'a pas fait beaucoup de détails. Le 15 janvier, en première instance, seuls quatre généraux avaient été condamnés à la perpétuité. Neuf officiers avaient été condamnés à 30 ans de prison et huit hommes de troupe à cinq ans. Et elle avait tout de même acquitté sept prisonniers. Peine perdue. La Cour suprême a eu la main plus lourde. Parmi les 21 personnes qu'elle a condamnées à la prison à vie, on trouve la majorité des officiers condamnés à 30 ans de prison ainsi que des prisonniers relaxés en première instance. Parmi ces derniers, le colonel à la retraite, Jean-Bosco Daradangwa. Il a été sanctionné pour un mail échangé avec les putschistes alors qu'il était responsable de la sécurité d'une compagnie aérienne. Le général Ngowenubusa, acquitté en première instance, est vu lui aussi condamné à la perpétuité. En première instance, la cour ne s'était pas prononcée sur les dommages et intérêts à verser aux parties civiles. Cette fois, les condamnés sont aussi condamnés à verser plus de 6 milliards de francs burundais, l'équivalent de 3,4 millions d'euros, de dommages et intérêts. Des prisonniers avocats Les quatre généraux condamnés en première instance à la perpétuité, n'ont pas eu le droit de comparaître devant la Cour suprême avec leurs avocats. Il s'agit des généraux Cyrille Ndayirukiye, ancien ministre de la Défense numéro 2 des mutins, Hermengilde Nimenya, Zénon Ndabaneze et Juvénal Niyungeko, qualifiés par la Cour de « planificateurs de la tentative de coup d'état ». Ils étaient tous les quatre membres du Comité de restauration concorde nationale (CRCN), mis en place par le général Godefroid Nyombare, le chef des putschistes, actuellement en fuite, en annonçant la destitution du président Pierre Nkurunziza le 13 mai. Pour le régime, les acteurs du putsch manqué du 13 et 14 mai 2015 ne sont pas seulement des militaires et des policiers. Il a lancé une vingtaine de mandats internationaux contre des membres de l'opposition, des figures de la société civile et des responsables de médias. Les violences se poursuivent Les agents de la répression continuent de poursuivre leur chasse aux opposants et anciens manifestants. Des contraires, des arrestations, des tortures et des disparitions sont toujours signalées par les agents des organisations de défense des droits de l'homme qui agissent clandestinement à Bujumbura. Elles s'ajoutent des attaques à la grenade. Depuis vendredi 6 mai, au moins trois personnes ont été tuées et une vingtaine blessée par plusieurs attaques à la grenade dans la capitale burundaise. Depuis un an, la crise burundaise a tué entre 500 et 1 000 personnes, selon les sources. Et 270 000 Burundais ont trouvé refuge à l'extérieur du Burundi pour échapper à ce cycle de violence. LAURENT LARCHER